

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Acte de sabotage ou profanation d'une tombe à Medoumou?

LE caveau d'une nonagénaire, construit en marbre, a été retrouvé, un matin, partiellement détruit à Medoumou, un regroupement de villages du département du Ntem, à une vingtaine de kilomètres de Bitam. Depuis lors, l'affaire fait grand bruit dans la contrée.

> René AKONE DZOPE Bitam/Gabon

ES populations du regroupement des villages Medoumou, dans le département du Ntem, n'en croyaient pas leurs yeux, en quittant leur lit l'autre jour au petit matin. Et pour cause: la tombe de feue Thérèse Nfono Eyi, fervente chrétienne protestante, décédée en août 2014 à l'âge de 94 ans, était partiellement détruite. Le caveau, pourtant construit en marbre, semblait avoir été soumis à l'épreuve du marteau nuitamment.

Le plus curieux, c'est que personne dans le voisinage n'a entendu des coups provenant de la tombe de la nonagénaire. "C'est curieux qu'en pleine nuit, alors que tout est calme, personne n'ait entendu le moindre bruit", s'est étonné un descendant de la défunte.

Toutefois, d'après certaines indiscrétions, des riverains apercevaient régulièrement l'ombre d'une femme se promenant nue au milieu des tombes du cimetière de ce village situé à une vingtaine de kilomètres de Bitam, dans le canton Mbo'a. Cette histoire paranormale



La tombe profanée.

aurait-elle un rapport avec la tombe partiellement détruite de Nfono Eyi? Difficile de le dire. Au regard de l'importance des dégâts, la question qui taraude les esprits est celle de savoir s'il s'agit d'un acte de sabotage ou

d'une profanation de tombe. En tout cas, l'affaire fait grand bruit dans la contrée. D'autant plus qu'à Medoumou, des histoires surréalistes sont légion. L'on cite, pêle-mêle: le mort qui avait neutralisé le profanateur de sa

tombe, le coq sorti vivant d'un congélateur après y avoir passé 24 heures la gorge tranchée, le mariage en vampire, les enfants de 6 ans qui "mangeaient" des macchabées... Affaire à suivre.



Le clin d'œil de lybek Il agresse à la bouteille à Montalier

G.R.M Libreville/Gabon

EFF Tony Nkoghe Nze alias "Khalifa", Gabonais de 21 ans, est écroué à la prison centrale de Libreville depuis le 24 juillet dernier, pour braquage et agression à la bouteille sur Alexandre Nguema Meyo.

Les faits se déroulent au quartier Montalier où l'eau potable est une denrée rare. Ici, il faut veiller tard pour se la procurer. Des sources judiciaires rapportent que le jour de l'agression, vers 3 heures du matin, Alexandre se trouve à la pompe publique du coin, non loin de la maison familiale, attendant son tour pour remplir ses récipients. C'est là que "Khalifa", qui sort d'un bar, lui intime de lui remettre son téléphone portable. Face au refus de sa victime, l'agresseur se saisit d'une bouteille, la casse et, en tentant de l'enfoncer dans le cou de son adversaire, rate sa cible, mais l'arme blanche atteint plutôt l'avant-bras droit de la victime, lui



Nkoghe Nze, le mis en cause.

arrachant une partie de la chair. Au moment où il tente de lui porter un autre coup à la nuque, des témoins s'interposent. L'assaillant prend la fuite en emportant le téléphone de sa victime. Voyant qu'Alexandre perd trop de sang, ses parents et des témoins agissent avec célérité pour le conduire dans une structure sanitaire de la place. Il s'en tirera avec une incapacité

temporaire de travail (ITT) de 30 jours et 22 points de suture, dont 6 internes.

Après sept jours de cavale, "Khalifa" est arrêté le 19 juillet par la police judiciaire. Au terme de la procédure, il est déféré au parquet de la République qui, après audition, le place sous mandat de dépôt à "Sans-Famille", en attendant son